

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du MARDI 29 MARS 2016**

Le conseil municipal :

- prend connaissance des résultats de l'enquête du Centre de Gestion 54 sur le bien-être et la présence au travail des agents de la ville.
- 1. Approuve, à l'unanimité (Claude GABRIEL, Joseph MORELLO BAGANELLA et Christine PIERRAT ne prenant pas part au vote), la création d'une commune nouvelle entre les communes contigües de Briey, Les Baroches, Mance et Mancieulles ;
- 2. Débat des Orientations Budgétaires pour l'année 2016 ;
- 3. Confirme, à l'unanimité, l'engagement de Monsieur le Maire pris auprès de MM. les Préfet du Département et de la Région de réaliser en 2016 et au plus tôt en 2017, les projets d'investissements faisant l'objet d'une demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local ;
- 4. Attribue, à l'unanimité, une subvention de 13 826.62 € à PLURALYS pour l'année 2016 ;
- 5. Approuve, à l'unanimité, le plan de formation triennal de la ville de Briey et du CCAS ;
- 6. Approuve, à l'unanimité, la modification du tableau des emplois ;
- 7. Approuve, à l'unanimité, la création d'un régime indemnitaire tenant en compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) ;
- 8. Approuve, à l'unanimité, la modification de la délibération en date du 16 décembre 2013 relative à la rétrocession des voies et réseaux du lotissement La Jacobel ;
- 9. Approuve, à l'unanimité, la cession des immeubles 15 et 17, rue de Verdun à la Sarl E2R ;
- 10. Décide, à l'unanimité, la cession à l'euro symbolique d'une partie de 27 m² de la parcelle cadastrée AC 312, à l'association Lorraine de Santé en Milieu de Travail ;
- 11. Décide, à l'unanimité, d'exclure du champ d'application du droit de préemption urbain la cession des lots compris dans le lotissement, objet du permis d'aménager n° 054 099 14B 0001 dont la réalisation a été accordée par arrêté municipal en date du 2 octobre 2014 délivré à la Société DELTAMENAGEMENT ;
- 12. Décide, à l'unanimité moins 3 abstentions (Claude GABRIEL, Joseph MORELLO-BAGANELLA et Christine PIERRAT), le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une médiathèque 3^{ème} lieu ;
- 13. Valide, à l'unanimité moins 3 abstentions (Claude GABRIEL, Joseph MORELLO-BAGANELLA et Christine PIERRAT), le plan de financement pour la construction d'une médiathèque ;
- 14. Valide, à l'unanimité, le projet de la maison des mille marches et le plan de financement correspondant ;
- 15. Valide, à l'unanimité, la maîtrise d'ouvrage technique, financière et programmatique du projet de valorisation patrimoniale, touristique et paysagère ;
- 16. Valide, à l'unanimité, le projet de construction d'un pavillon d'accueil au plan d'eau de la Sangsue ;
- 17. Valide, à l'unanimité, la demande de subvention complémentaire au titre du fonds de soutien à l'investissement local pour la déqualification urbaine et requalification paysagère de la place de Niederaussem ;
- 18. Valide, à l'unanimité, la demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement local pour la rénovation du centre ville et le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ;
- 19. Accepte, à l'unanimité, le principe de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la CCPB pour la réalisation des travaux d'éclairage public relatif à l'aménagement et aux réparations des abords de la Cité Radieuse ;

20. Décide, à l'unanimité, d'adhérer à l'Association Technique Energie Environnement pour l'année 2016 ;
21. Décide, à l'unanimité, d'adhérer à Lorraine Qualité Environnement pour l'année 2016 ;
22. Accorde, à l'unanimité, un don de 200 euros à « Verdun 1916 : forêt d'exception, un centenaire, un héritage » ;
23. Valide, à l'unanimité, la demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement local pour des travaux dans les bâtiments scolaires ;
24. Approuve, à l'unanimité, le montant de la contribution au fonctionnement des écoles publiques quercussiennes pour l'accueil dans ses écoles d'un enfant résidant à Briey mais ayant fait l'objet d'une dérogation avec avis favorable ;
25. Prend connaissance du rapport d'activités 2014 présenté par le SIVU Fourrière du Jolibois.

Pour extrait conforme

L'Adjoint au Maire, DE BIEV

The image shows a handwritten signature in black ink to the left of a circular official seal. The seal features a central emblem and the text 'L'ADJOINT AU MAIRE, DE BIEV' around its perimeter.